Trente-quatrième Année. — N° 15 UN NUMERO : 15 CENTIMES. MARDI 15 JANVIER 1889

JOURNAL DE ROUBAIX

Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17—A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienn 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre Dame-des-Victoires 34, à Bruxelles, l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 14 JANVIER 1888

LA BELGIQUE
et la paix européenne

L'année 1889 s'ouvre sous les auspices les plus pacifiques : les gouvernements proclament tous cette bonne nouvelle, et les peuples y ajoutent foi, étant eux-mêmes dans des dispositions hostiles à toute aventure belliqueuse. Nous disons bien « aventure, » ce titre convenant aujourd'hui à toute guerre entreprise par les grands Etats européens, qui se sont placés sur un pied parfait d'égalité sous le rapport de l'armement.

Devant cette résolution unanime des grandes puissances disparaît le danger de crises locales, en même temps que se brise le mauvais vouloir des esprits chagrins qui ne peuvent se consoler de l'échec de leurs excitations à la guerre et du démenti que les événements ont donné et donnent encore à leurs sinistres prédictions.

On n'a pas été sans remarquer dans le monde politique les efforts qui ont été tentés de certains côtés en vue de faire servir les petits Etats de foyers d'incendie et de prétextes de guerre entre leurs puissants voisins.

Ainsi, ils ont prêté au roi Léopold on ne sait quels fantastiques projets, de nature à ensevelir son propre trône sous les ruines de l'indépendance de la Belgique.

Ce souverain, on n'a pas de peine à le deviner, défend la neutralité de son pays sur deux côtés.

On ne voit pas trop pourquoi, après avoir échappé au danger d'une annexion à la France, il courrait à celui d'une absorption par l'empire allemand. « Aide-toi toi-même? » lui a-t-on répété sur tous les points, or c'est là ce qu'il fait, et s'il parvient à mettre la Belgique en situation de faire respecter sa neutralité par tout le monde, il aura rendu service à l'Europe entière et il faut l'en louer hautement.

Ce qui est certain, c'est que les alarmistes ou les chercheurs de querelles ne réussiront pas à semer la discorde entre la France et la Belgique, à qui leurs intérêts économiques et politiques font presque une loi de vivre en parfaite harmonie.

LES TISSUS DE VERVIERS

Nous empruntons aux rapports trimestriels dressés par la Chambre de commerce de Verviers les indications relatives à la situation de l'industrie des tissus de cette ville durant les trois derniers mois de l'année 1888.

Tissus. — Le dernier trimestre de l'année écoulée n'a pas été favorable pour la fabrication locale.

Le réassortiment pour l'hiver a été pour ainsi dire nul et la température exceptionnellement douce a paralysé la vente en détail, ce qui fait augurer défavorablement de la prochaine saison d'hiver.

Les ordres d'exportation qui avaient donné lieu à un bon courant d'affaires l'année passée ont été fort réduits par suite de circonstances diverses : au Rio de la Plata, le maintien élevé de l'agio, au Mexique des inondations ont empêché le trafic et appauvri le pays, aux Etats-Unis la crise présidentielle a fini par ramener au pouvoir le parti républicain et avec lui s'est évanoui momentanément l'espoir de voir se produire un changement dans le tarif douanier ; mais l'avenir paraissant moins instable rendra, nous l'espérons, plus de confiance aux acheteurs.

Pour le Mexique, il est à souhaiter que les fabricants de la place étudient de près les articles pesant moins de 250 grammes au mètre carré et convenables à ce marché, les tissus de plus de 450 grammes au mètre carré s'y vendent actuellement déjà et témoignent des relations d'affres existantes.

Après un été aussi froid et aussi pluvieux que celui que nous avons traversé, il n'y avait pas à espérer que les ordres d'été seraient nombreux et leur pénurie sera vivement ressentie par les tisserands qui verront se plonger les périodes de chômage inhérentes à leur métier.

Par suite de la renonciation du traité de commerce entre la France et l'Italie, une situation favorable est créée aux produits de notre pays et l'arrondissement industriel de Verviers s'en ressentirait davantage si l'on y fabriquait plus d'étoffes pouvant concourir avec celles de Roubaix. Pour l'article homme, le développement des fabriques italiennes en rendra la vente tous les jours plus difficile.

Toujours à la recherche de débouchés nouveaux, nous avons vu avec plaisir les efforts faits par certains industriels de l'aglomération qui se sont constitués en syndicat, notamment pour l'exploitation des marchés japonais et canadien.

Les articles les plus demandés restent toujours les peignés unis et fantaisie alors que les cardés, malgré la prédiction, n'ont pas trouvé de faveur auprès des acheteurs ; les beavers bon marché que Verviers produit dans d'excellentes conditions ainsi que ces peignés noirs bon marché soutiennent avantageusement la concurrence anglaise.

L'ELECTION DE LA SEINE

Un article de M. Rochefort

Paris, 13 janvier. — *L'Intransigeant* annonce qu'à la suite d'une souscription parlementaire faite par les députés de la majorité gouvernementale, ceux-ci ont décidé l'affichage d'un article de M. Henri Rochefort intitulé : « Suspicion légitime » qui a été écrit en décembre 1886.

Voici, d'après le journal de M. Rochefort, quelques renseignements sur cet article.

» En décembre 1886, Henri Rochefort, qui n'a jamais abdiqué entre les mains de qui que ce soit son indépendance, et qui a toujours observé son franc parler, avait été informé par un député, membre de l'extrême-gauche, de prétendues faveurs accordées par le ministère de la guerre, sur la recommandation de députés réactionnaires.

» Notre rédacteur en chef crut à la véracité de ces renseignements et publia aussitôt l'article intitulé : « Suspicion légitime », où il adressait au général Boulanger des conseils et des exhortations.

» Or, le député, de qui notre rédacteur en chef tenait ses informations, n'était autre que M. Gustave-Adolphe Hubbard, aujourd'hui l'un des plus farieux cadettistes ; mais l'article était à peine paru, et c'est là le piquant de l'histoire, qu'une avalanche d'extrême-gauche, M. Clémenceau en tête, s'engouffra dans le cabinet de Rochefort, pour le supplier de retracter ce qu'il avait écrit et de ne pas combattre le seul ministre de la guerre radical que la République eût jamais eu le bonheur de posséder.

» M. Rochefort hésita devant ces affirmations. Sur la foi de tels répondants, il prit de nouveaux renseignements qui lui fournirent la preuve, que ses craintes, ou plutôt celles de M. Gustave Adolphe Hubbard, n'étaient nullement fondées.

» M. Clémenceau a, dit-on, bonne mémoire, il n'a pas dû oublier la démarche dont nous parlons.

» A la vérité, le député provisoire du Var a changé d'opinion sur le général Boulanger, mais les électeurs, moins sujets aux variations politiques, jugeront le débat. »

D'où vient l'argent ?

Ce qu'il y a de curieux dans l'élection de la Seine, c'est que les deux partis se reprochent mutuellement l'origine de l'argent qu'ils dépensent.

M. Anatole de la Forge, dans une lettre adressée à M. Laguerre, déclare qu'il n'a calomnié personne, en disant que la lutte électorale était engagée par les boulangistes avec l'appui financier des réactionnaires, des cléricaux et de l'étranger; il n'a fait que répondre à la nouvelle publiée par les journaux boulangistes annonçant que M. Boulanger avait reçu 100,000 francs d'Amérique et 500,000 francs d'Angleterre.

M. de la Forge invite le général Boulanger, pour couper court à toute discussion, à publier la liste des souscripteurs à ses candidatures.

Réponse du berger à la bergère :

«